

# BAROMÈTRE DES INFRASTRUCTURES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**GUADELOUPE**

AVRIL 2023



ACTEURS  
POUR LA PLANÈTE  
LES TRAVAUX PUBLICS



# Sommaire

## Décarboner les mobilités dans la région

- 1 AMÉNAGEMENT CYCLABLE P.4
- 2 TRANSPORTS COLLECTIFS P.5
- 3 INFRASTRUCTURES DE RECHARGE P.6
- 4 RÉSEAU ROUTIER P.7

## Développer un mix énergétique régional bas de carbone sur le territoire

- 5 GAZ RENOUELEBLE P.8
- 6 ÉLECTRICITÉ RENOUELEBLES P.9
- 7 HYDROGÈNE P.11
- 8 ECLAIRAGE PUBLIC P.12

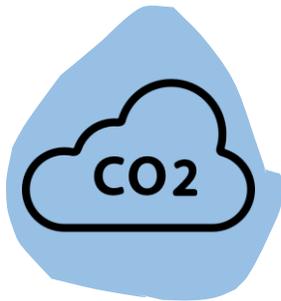
## Préserver la ressource en eau et faire fac au stress hydrique à l'échelle locale

- 9 RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT P.13
- 10 STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX P.14
- 11 RÉSEAUX D'EAU AGRICOLE P.15
- 12 RENATURATION DES COURS D'EAU P.16
- 13 RÉHABILITATION DES FRICHES P.17

## Protéger le territoire face aux aléas climatiques

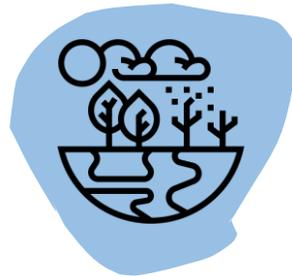
- 14 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS P.18
- 15 PROTECTION DU LITTORAL P.19

# Stratégie bas-carbone



## **RÉDUIRE DE 30%**

les émissions GES à  
horizon 2030,  
par rapport à 2015



## **DÉVELOPPER UNE APPROCHE TRANSVERSALE**

pour lutter contre les effets  
du changement climatique



## **PRÉSERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE**

et intégrer ses enjeux dans  
l'urbanisme, les projets  
d'aménagement, les pratiques  
agricoles et forestières



## **RECHERCHER L'ÉQUILIBRE**

entre les espaces  
artificialisés et les espaces  
naturels, agricoles  
et forestiers

## Aménagements cyclables

### UN RÉSEAU À DÉVELOPPER



Le vélo constitue un levier potentiel pour la décarbonation de la mobilité. Cependant seulement 2 % des actifs de Guadeloupe y ont recours pour se déplacer. L'usage du vélo étant fortement corrélé à la densité des aménagements cyclables, il est indispensable de développer un réseau d'infrastructures adapté pour encourager sa pratique. Lorsque la densité du réseau cyclable d'une commune dépasse 2 500 m par km<sup>2</sup> la pratique du vélo est trois fois plus importante. La Guadeloupe connaît un retard abyssal, les objectifs fixés pour 2030 seront difficilement atteignables. Nous pouvons supposer que ce retard est en partie lié à la topographie du territoire mais aussi aux conditions climatiques qui sont moins favorables aux déplacements en vélo.

Plusieurs projets d'aménagements de pistes cyclables sont à venir pour l'année 2023 en Guadeloupe.

Atteindre un ratio de **2 mètres linéaire par habitant** d'aménagements et porter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien à 12% en 2030 en France.

**700 kgCO<sub>2</sub>e**  
Émissions évitées annuellement sur un trajet domicile-travail effectué en vélo plutôt qu'en voiture

**ATTEINDRE 2 ML/HAB EN FRANCE**

**5** km réseau total en Guadeloupe

**0%** du réseau national : Pistes cyclables, voies vertes en 2021

**0,01** mètres linéaires / habitant en Guadeloupe

**0,84** mètres linéaires / habitant en France

#### PROJETS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN GUADELOUPE EN 2023

**10 790 847 €** coût total des aménagements cyclables prévus en 2023

**11,64 KM** aménagements cyclables qui seront créés (dont 0,86 km de réhabilitation)

**8** communes concernées : Baie-Mahault, Basse-Terre, Deshaies, Gourbeyre, Pointe-à-Pitre, Saint François, Sainte-Anne et Vieux-Habitants

## Transports collectifs

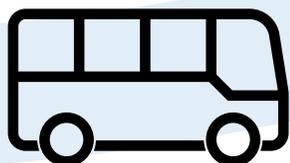
### UN RÉSEAU À DÉVELOPPER

Alors que plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports provient de l'usage du véhicule particulier, le recours aux transports collectifs apparaît comme une des solutions à privilégier pour décarboner les déplacements du quotidien. Les infrastructures sont un vecteur de transformation des mobilités.

En Guadeloupe, les villes de Pointe-à-Pitre et de Morne à l'Eau ont mis l'accent sur la mobilité durable en proposant des vélibs aux usagers afin de réduire l'empreinte carbone.

De plus l'organisation du réseau de transport en commun est lacunaire. Des efforts doivent être réalisés pour atteindre l'objectif national de 20% de transports collectifs en 2030.

Il n'y a pas de transports ferroviaires en Guadeloupe, mais d'autres alternatives existent à l'instar du bus des mers.



Atteindre une part modale des transports collectifs de 20% en 2030 et de 24% en 2050 en France.

**20% EN 2030 EN FRANCE**

Entre 7 et 15kg de CO<sub>2</sub> évités

Un trajet de 80 km réalisé en voiture thermique émet 15,4 kgCO<sub>2</sub>e contre 0,42 kgCO<sub>2</sub>e en train (Intercités) ou 8,32 kgCO<sub>2</sub>e en bus thermique

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	Part modale des transports en commun
Cap Excellence	8,9%
CANGT	4,8%
CARL	5,0%
CANBT	7,0%
CASBT	8,1%
CCMG	5,0%
<b>Guadeloupe</b>	<b>7%</b>
<b>France - métropole</b>	<b>16%</b>

### TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS

Actifs qui utilisent les transports en commun pour aller travailler :

**16%** en France

**<1%\***

des déplacements sont réalisés en Guadeloupe pour aller travailler

\* Si on considère deux déplacements par actifs (trajet domicile - travail)

**6660**

déplacements sont réalisés en Guadeloupe pour aller travailler

Caractéristiques des déplacements en transport en commun domicile-travail en Guadeloupe :

**12,1 KM** parcourus en moyenne

**51,5 MIN** en moyenne

**9 %** de personnes utilisant les transports en commun pour aller travailler

# Infrastructures de recharge

## AUGMENTER LEUR DISPONIBILITÉ



Pour favoriser l'essor de la mobilité électrique il est essentiel de déployer un réseau d'infrastructures de recharge adapté aux futurs besoins. L'augmentation du nombre de véhicules électriques ou hybrides rechargeables en circulation doit être accompagnée d'une hausse du nombre de points de recharge mis à disposition sur l'espace public. Or la France souffre aujourd'hui d'un retard dans le déploiement de ce réseau par rapport aux objectifs initialement fixés (100 000 bornes fin 2021).

En 2022, la *Région Guadeloupe* a réalisé un diagnostic du maillage des bornes de recharge présentes sur le territoire. Leur nombre est insuffisant compte tenu des objectifs nationaux. Toutefois, nous assistons à un déploiement rapide de ces bornes.

**13,82 kgCO<sub>2</sub>e évités**  
Un trajet de 80 km réalisé en voiture électrique émet 1,58 kgCO<sub>2</sub>e contre 15,4 kgCO<sub>2</sub>e en voiture thermique

Développer un réseau d'infrastructures de recharge adapté pour accompagner l'évolution du parc de véhicules électriques en France : 1 point de recharge pour 10 véhicules

**2 700 POINTS DE RECHARGE EN 2030 EN GUADELOUPE**

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	Voitures électriques ou à hydrogène	Voitures hybrides rechargeables	Nombre de points de recharge	Véhicules pour un point de recharge
Cap Excellence	481	-	-	-
CANGT	77	-	-	-
CARL	173	-	-	-
CANBT	203	-	-	-
CASBT	188	-	-	-
CCMG	12	-	-	-
<b>Guadeloupe</b>	<b>1 135</b>	<b>636</b>	<b>1 039</b>	<b>1,7</b>
<b>France</b>	<b>403 055</b>	<b>299 336</b>	<b>67 733</b>	<b>10,4</b>

### POINTS DE RECHARGE

- 1 039** points de recharge en Guadeloupe
- 67 733** points de recharge en France
- 1,7** voitures électriques, à hydrogène ou hybrides rechargeables pour un point de recharge en Guadeloupe (ratio)
- 10,4** voitures électriques, à hydrogène ou hybrides rechargeables pour un point de recharge en France (ratio)
- 5,2M** projections de véhicules électriques et hybrides rechargeables en France en 2030
- 27 000** projections de véhicules électriques et hybrides rechargeables en Guadeloupe en 2030 (au prorata des objectifs nationaux)
- 520 000** objectifs de points de recharges en France
- 2 700** objectifs de points de recharge pour véhicules électriques en Guadeloupe (1 pour 10 véhicules)

## Réseau routier

### ENCOURAGER L'ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier est indispensable à la fois pour optimiser les coûts de gestion de l'infrastructure, mais aussi pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un véhicule qui circule sur une chaussée bien entretenue consomme moins d'énergie et émet moins d'émissions de GES qu'un véhicule circulant sur une chaussée dégradée. Or, en France, 23% du réseau routier national est en mauvais état.

Aucune donnée sur l'état du réseau routier n'est disponible en Guadeloupe. Le syndicat mixte *Routes de Guadeloupe* envisage le lancement d'une étude en 2023.



linéaire routier en Guadeloupe avec **0 KM** dont l'état est connu

**3 588 KM**

**11%**

routes nationales

**300**

ponts\*

**16%**

routes départementales

**200**

ponts\*

**73%**

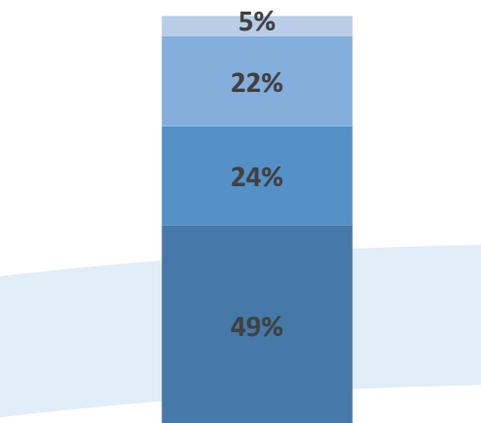
voiries communales

**Objectif**  
Identifier les routes en moyen et mauvais état en Guadeloupe

**IDENTIFIER L'ÉTAT DES ROUTES EN GUADELOUPE**

+4 % à +6% -  
émissions de GES supplémentaires émises par un poids lourd qui circule sur une chaussée dégradée

### RÉPARTITION DES ROUTES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL NON CONCÉDÉ SELON LEUR ÉTAT



France

- Bon état
- État moyen
- Mauvais état
- Non déterminé

\* ouvrages de franchissement dont la portée est supérieure à 2 mètres de long

**67**

carrefours giratoires en Guadeloupe

## Gaz renouvelable

### ATTEINDRE LES 10% EN 2030



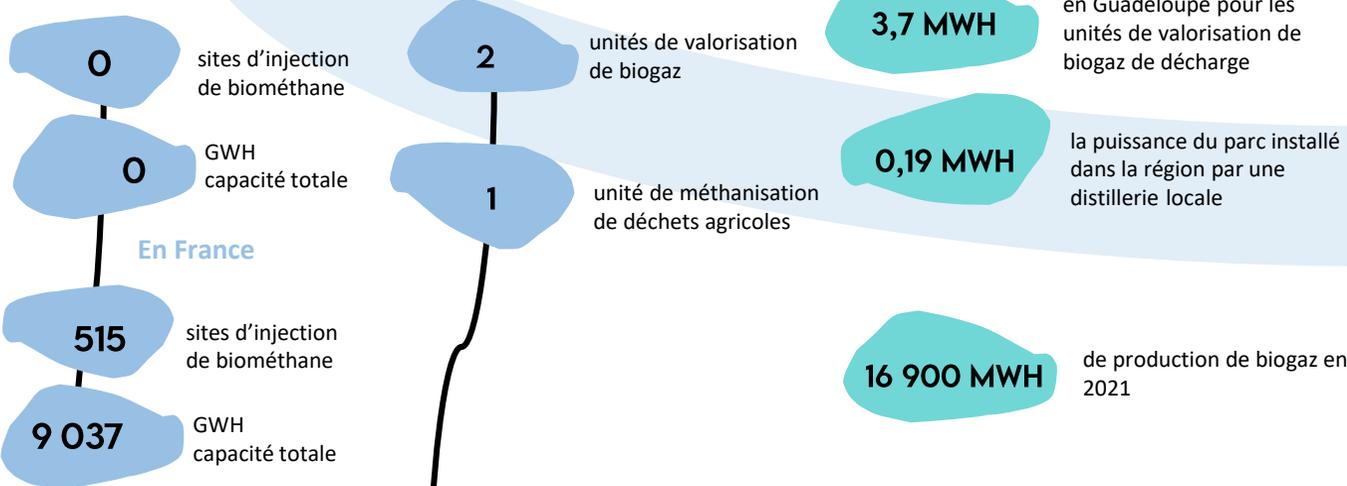
La production de gaz renouvelable, notamment à travers la méthanisation, permet de concilier les enjeux de transition énergétique avec ceux de l'économie circulaire.

Le redimensionnement puis le développement des réseaux ou infrastructures gazières et l'équipement des stations d'épuration en méthaniseurs sont des éléments essentiels pour atteindre la cible de 10% de gaz renouvelable dans les réseaux en 2030.

Malgré un gisement de déchets conséquents, seul 16 900 MWh de biogaz sont produits en Guadeloupe. La filière de gaz est donc peu développée sur le territoire.



#### En Guadeloupe



Sources : Productions globale et par typologie - GRDF 2021 potentiel 2050 - DEAL Guadeloupe - GRDF août 2022, points d'injection et capacité de production - Réseaux énergies 2023 - Synergies -

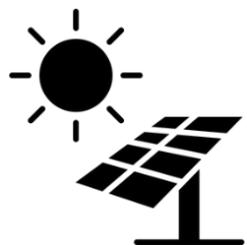
## Electricité renouvelable

### ATTEINDRE LES 100% EN 2030

La France s'est donnée comme objectif d'atteindre 40% de production électrique d'origine renouvelable en 2030, contre 22% en 2021. La Guadeloupe se veut plus ambitieuse avec un objectif de 100% en 2030 puisqu'au premier semestre 2022 elle atteignait déjà 39,5%.

Le développement de la filière électrique renouvelable est indispensable pour permettre la décarbonation d'autres secteurs, notamment celui des transports. De plus, il s'agit également d'atteindre une souveraineté énergétique.

Les réseaux de transport et de distribution devront évoluer pour être en capacité d'accueillir les nouvelles sources d'énergie produites.



5 MtCO<sub>2</sub>e évitées par an en France, grâce à la production d'électricité éolienne et solaire

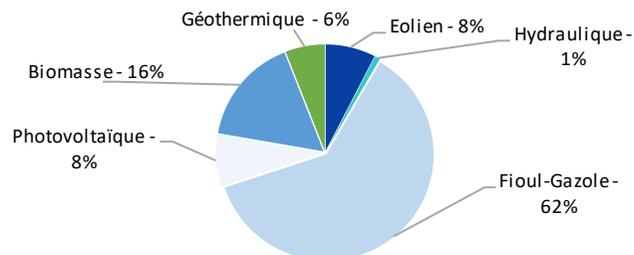
Entre 33,2 et 34,7 GW de puissance installée à horizon 2028 pour l'éolien, contre 20 GW en 2022. Entre 36 GW et 45 GW de puissance installée à horizon 2028 pour le photovoltaïque, contre 14,7 GW en 2022.

**OBJECTIF 2030 :  
100 %  
D'ÉLECTRICITÉ  
RENOUVELABLE  
EN GUADELOUPE**

#### PART DE LA GUADELOUPE DANS LA PRODUCTION FRANÇAISE

- 0% Production éolienne
- 0% Production hydraulique
- 0% Production nucléaire
- 1% Production photovoltaïque
- 0% Production thermique à combustible fossile
- 0% Production thermique à combustible renouvelable

#### RÉPARTITION DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE EN GUADELOUPE



Etablissements Publics de Coopération Intercommunale	Parc éolien - puissance installée (MW)	Parc photovoltaïque - puissance installée (MW)
Cap Excellence	-	25,7
CANGT	13,4	24,6
CARL	18,8	17,7
CANBT	16	7,8
CASBT	-	9,2
CCMG	3,9	2,1
<b>Guadeloupe</b>	<b>52</b>	<b>87</b>
<b>France</b>	<b>20 352</b>	<b>15 370</b>

#### PUISSANCE DE PARC INSTALLÉ EN GUADELOUPE

La puissance du parc installé dans la région pour la biomasse :

**90 MW**

La puissance du parc installé en Guadeloupe pour le photovoltaïque :

**87 MW**

La puissance du parc installé en Guadeloupe pour l'éolien :

**52 MW**

nombre d'installations photovoltaïque en Guadeloupe

**1 674**

nombre de parcs éoliens en Guadeloupe

**11**

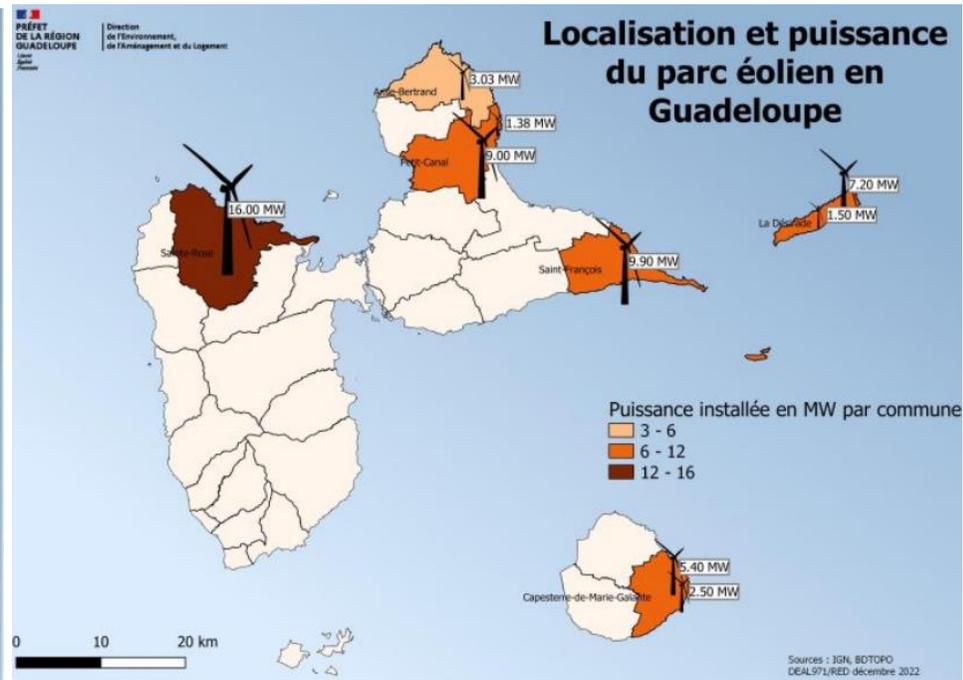
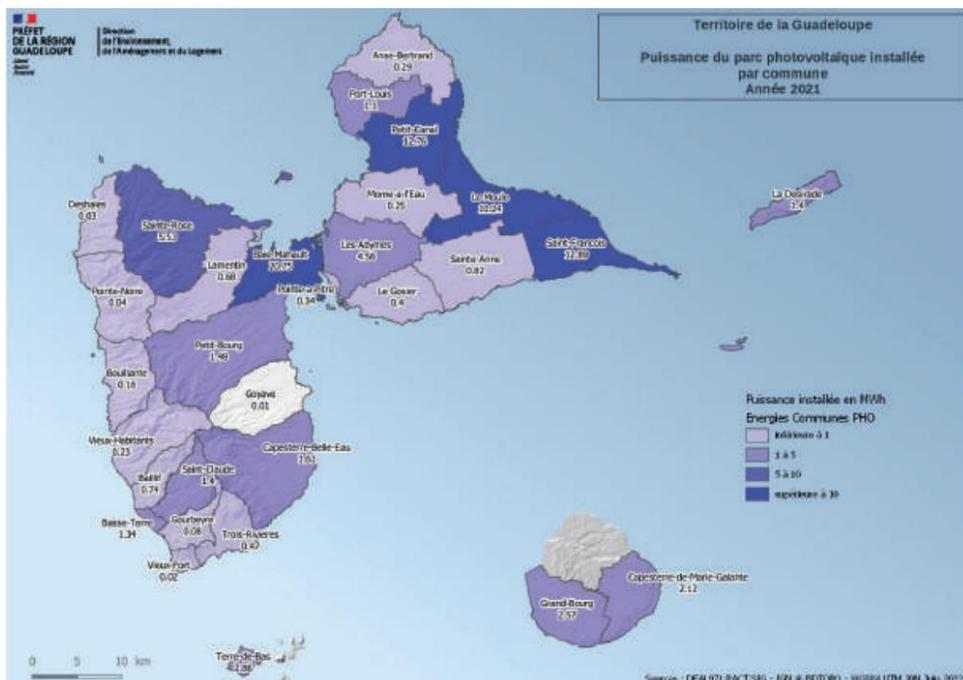
En 2021, la production de la Guadeloupe atteint en MWh :

**230 458** pour la biomasse  
**110 400** pour le photovoltaïque  
**106 680** pour l'éolien

# Electricité renouvelable

ATTEINDRE LES 100% EN 2030

LA PUISSANCE DU PARC INSTALLÉ EN GUADELOUPE POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE ET L'ÉOLIEN EN 2021



## Hydrogène

### AUGMENTER LA PART D'HYDROGÈNE DÉCARBONÉ



Le développement de l'hydrogène, et en particulier l'hydrogène décarboné, fait partie des objectifs ambitieux de la stratégie énergétique de la France. Aujourd'hui peu déployée, cette technologie devra permettre à terme la décarbonation de l'industrie, de la mobilité, ainsi que l'émergence des nouveaux usages. La part d'hydrogène décarbonée, dans la production totale, devra passer de 5% en 2020 à 52% à horizon 2030.

En Guadeloupe, le projet Hydrogen Green Island (HYGI) permettra le déploiement d'une unité de production d'hydrogène d'1 mégawatt (MW). L'installation alimentera entre autres des bus pour le transport de voyageurs. Le projet est lauréat de l'appel à projets « Écosystèmes territoriaux hydrogène » et recevra une aide de 4 millions d'euros de l'ADEME.

D'autres projets sont également en phase d'étude pour amender la production en hydrogène.

6 MtCO<sub>2</sub>e  
émissions annuelles évitées grâce au développement de l'hydrogène

1 000 stations de recharge en 2030 pour 300 000 véhicules légers et 5 000 véhicules lourds en France.

**ATTEINDRE 1000 STATIONS**

**EN FRANCE en 2020, la production d'hydrogène atteint**

**880 000 TONNES**

**5%**

part de décarboné

**54**

stations de recharge qui alimentent en France

**400**

véhicules légers et

**21**

bus à l'hydrogène

**1**

projet en cours en Guadeloupe

## Éclairage public

### OPTIMISER LES INSTALLATIONS



L'éclairage public répond à un double enjeu écologique : économiser l'énergie et limiter les émissions de GES mais aussi préserver la « trame noire » pour la biodiversité. Ainsi, les installations les plus vétustes sont à remplacer par des équipements plus performants.

En Guadeloupe, le réseau d'éclairage public guadeloupéen compte **75 000 points lumineux**.

Il font l'objet d'opérations de rénovation financées par la Région et le Fonds européen de développement régional.

Le Sy.MEG, *Syndicat mixte d'électricité de la Guadeloupe*, lui, a lancé un programme de rénovation de l'éclairage public dans 9 communes (Anse-Bertrand, La Désirade, Port-Louis, Sainte-Anne, Terre-de-Haut, Terre-de-Bas, Vieux-Fort, Vieux-Habitants et Le Moule).

Entre 2019 et 2022, 8000 points lumineux ont été traités sur ces communes. Ces travaux ont été financés par les communes avec un co-financement par l'Europe, l'ADEME et EDF.

Ce sont **27 communes du territoire qui ont bénéficié à ce jour de fonds** pour la rénovation de leur éclairage public.

Les données relatives aux économies d'énergie seront disponibles à partir de 2024.

85%

du territoire métropolitain fortement impacté par la pollution lumineuse en cœur de nuit

50% À 75 %

de potentiel global d'économies d'énergie

Réduire les émissions de GES

#### OBJECTIF

Réduire la consommation nationale totale d'électricité liée à l'éclairage (56 TWh), émettant 5,6 tonnes de CO<sup>2</sup> (source : Ademe - 2017) en France.

## FAVORISER L'UTILISATION DES LEDS EN GUADELOUPE

#### FINANCEMENT RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

75 000

points lumineux à remplacer en Guadeloupe

27

communes ont bénéficié de fonds pour la rénovation de leur éclairage public

1

commune en financement communal + crowdfunding (commune de Bouillante)

## Réseaux d'eau potable

### RÉDUIRE LE PRÉLÈVEMENT D'EAU DE 25% EN 15 ANS



L'accès à l'eau est menacé par le changement climatique. En 2019 environ deux tiers du territoire métropolitain étaient concernés par des mesures de restriction d'eau. Face aux épisodes de sécheresse qui risquent de se multiplier et s'intensifier, un défi majeur est celui de préserver la ressource. En modernisant et en renouvelant les réseaux d'eau potable existants, les pertes en eau peuvent être limitées. L'objectif est de réduire les prélèvements en eau de 25% en 15 ans, par rapport à 2019.

En Guadeloupe, les restrictions d'eau ne sont pas systématiquement liées à un manque de ressources. Les tours d'eau et les coupures sont le résultat d'une accumulation de divers facteurs : entretien des réseaux, vétusté des canalisations, organisation du service d'eau potable...

**Rétablir**  
Un service d'eau potable satisfaisant

Atteindre un taux de renouvellement annuel de 2%, pour une durée de vie des canalisations de 75 ans. Soit une hausse de **1,03** point pour la Guadeloupe.

**RÉDUIRE LES PERTES EN EAU EN GUADELOUPE**

#### PERTE EN EAU POTABLE

**43%** de perte en Guadeloupe

**19%** de perte en France

**35 460** volume d'eau perdu (milliers de m3) en Guadeloupe

**943 412** volume d'eau perdu (milliers de m3) en France

#### VOLUME D'EAU CONSOMMÉ

**151** volume d'eau consommé (m3/hab) en Guadeloupe

**72** volume d'eau consommé (m3/hab) en France

**2 700** linéaire cumulé du réseau d'eau potable en Guadeloupe

**0,4%** représentation du réseau d'eau potable en Guadeloupe à l'échelle nationale

**739 300** linéaire cumulé du réseau d'eau potable en France

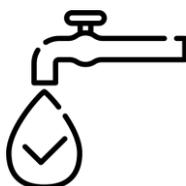
#### TAUX DE RENOUELEMENT

**1,0%** pour le réseau d'eau potable en Guadeloupe

**0,6%** pour le réseau d'eau potable en France

## Réseaux d'assainissement et stations de traitement des eaux

### RENOUVELER LE PARC EN SITUATION DE VÉTUSTÉ



Les réseaux d'assainissement et les stations de traitement d'eau ont aussi un rôle à jouer dans la préservation de la ressource en eau. Ils permettent d'améliorer la qualité des eaux usées traitées qui sont rejetées dans le milieu naturel et peuvent aussi être à l'origine des solutions innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées. Il est donc indispensable d'entretenir ces infrastructures et de garantir leur mise en conformité.

En Guadeloupe, le réseau d'assainissement est fortement dégradé avec un trop grand nombre de stations de traitement non conformes.

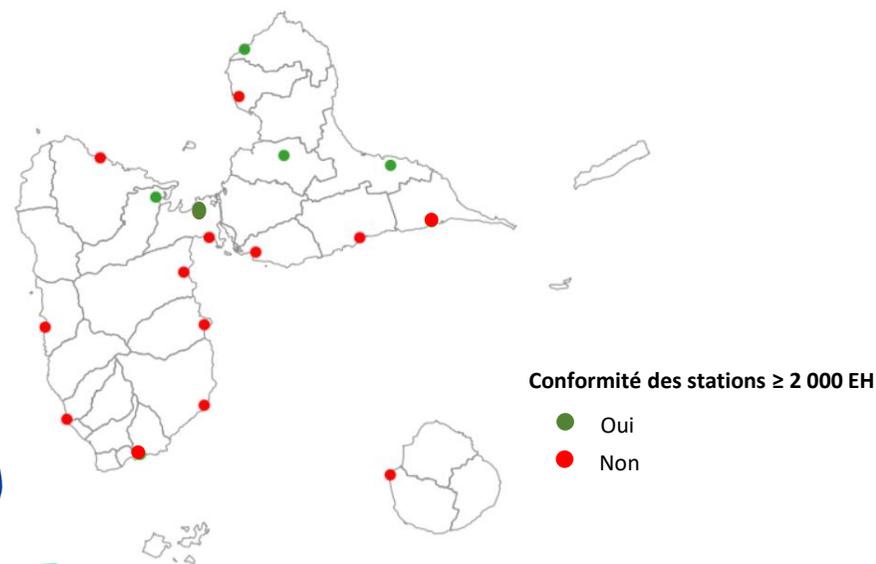
**Améliorer**  
l'assainissement et réduire les rejets

Atteindre un taux moyen de 10% dans la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour l'ensemble des régions.

**METTRE EN CONFORMITÉ**  
91 % DE STATIONS DE LA GUADELOUPE NON CONFORMES

- 0,4% taux de renouvellement du réseau d'assainissement en Guadeloupe
- 500 Km de linéaire de réseau d'assainissement en Guadeloupe
- 0,2% Du réseau total national
- 9% Des stations de traitement des eaux usées sont conformes en Guadeloupe (toutes stations confondues)
- 71% sont conformes en France

### Conformité locale des stations des eaux usées ≥ 2000 EH au 31 décembre 2020



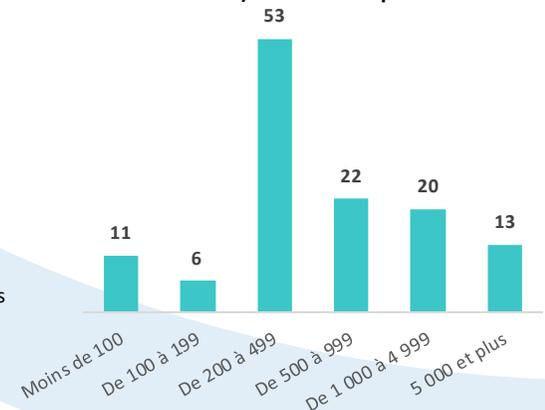
125 stations de traitement des eaux usées en Guadeloupe

1% du parc national

22 034 Stations de traitement des eaux usées en France

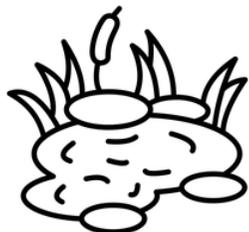
28 235 Mètres cubes d'eaux usées entrent chaque jour dans les stations de traitement en Guadeloupe

Nombre de stations de traitement des eaux usées en fonction de leur capacité nominale (en équivalent habitant) en Guadeloupe



## Réseaux d'eau agricole

### RÉHABILITER DES MARES SUR LE TERRITOIRE DE MARIE-GALANTE



Interface entre aquatique et milieu terrestre, la mare est une zone humide qui sert principalement de réserve d'eau pour l'irrigation des cultures et l'abreuvement du bétail.

L'île de Marie-Galante est sujette à des périodes de déficits pluviométriques récurrentes. Elle regroupe environ **600 mares** sur son territoire qui deviennent essentielles en cas de sécheresse.

Dans le but de pérenniser leur utilisation, l'Office de l'Eau de Guadeloupe en collaboration avec la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG) et Caraïbes Environnement Développement ont **réhabilité 12 mares en 2022**.

Préserver les mares marie-galantaises

Réhabiliter le maximum de mares diagnostiquées à Marie-Galante

**DÉVELOPPER LA DIVERSIFICATION AGRICOLE À MARIE-GALANTE**

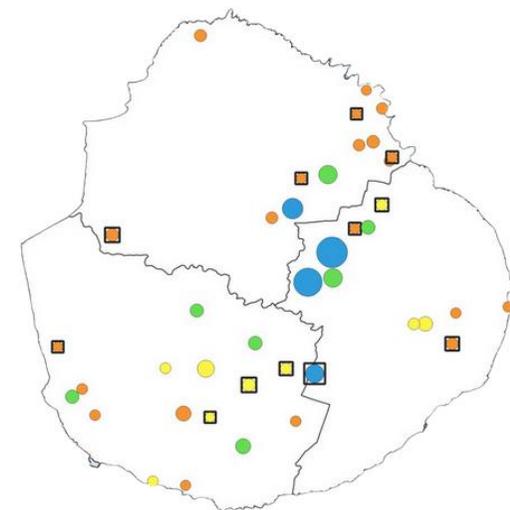
≈ 2 600 mares en Guadeloupe

≈ 600 mares à Marie-Galante

42 mares diagnostiquées sur Marie-Galante

12 mares réhabilitées sur Marie-Galante

### Projet de réhabilitation de mares à Marie-Galante en 2022

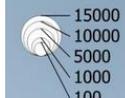


#### Légende

##### État des mares analysées

- Très bon
- Bon
- Moyen
- Mauvais

##### Volume d'eau potentiel (m<sup>3</sup>)



##### Sélection pour une réhabilitation

- Mares à réhabiliter en priorité

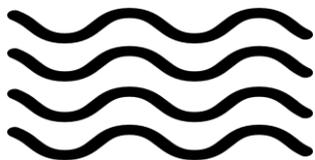
## Renaturation des cours d'eau

### RESTAURER LA CONTINUITÉ AQUATIQUE

Alors qu'en France plus de la moitié des masses d'eau de surface ne sont pas en bon état écologique, la renaturation des cours d'eau s'impose. Elle permet de rétablir le fonctionnement naturel de ces milieux et est essentielle pour l'offre d'une eau de qualité à la population. De plus, elle permet, le développement d'activités de loisir et de pêche et une meilleure régulation des débits d'eau en cas de débordement des cours d'eau.

La renaturation passe aussi par la restauration des continuités écologiques qui conduit à améliorer la richesse piscicole du milieu.

A ce jour, en Guadeloupe le Parc National met en place des formations à destination du secteur du BTP dans le domaine du Génie végétal. Cette méthode consiste à développer l'usage des plantes endémiques dans le confortement de talus au niveau des cours d'eau.



3 717 KM de rivières en Guadeloupe

47 cours d'eau en Guadeloupe

40,4% des cours d'eau dégradés par la chlordécone en 2021

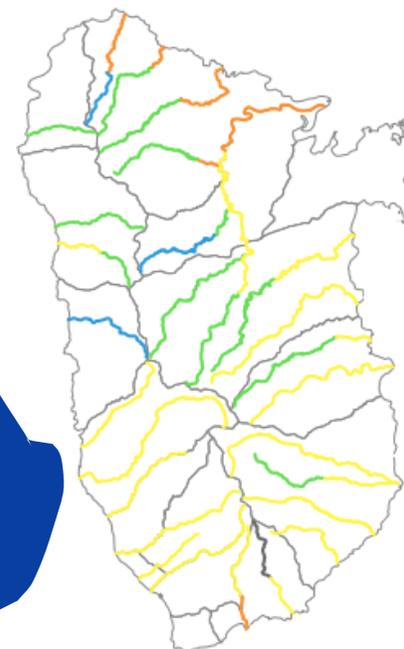
1 projet de renaturation des cours d'eau à Petit-Bourg sur 1 km avec le génie végétal

**Préserver**  
La mobilité des cours d'eau, ravines et canaux

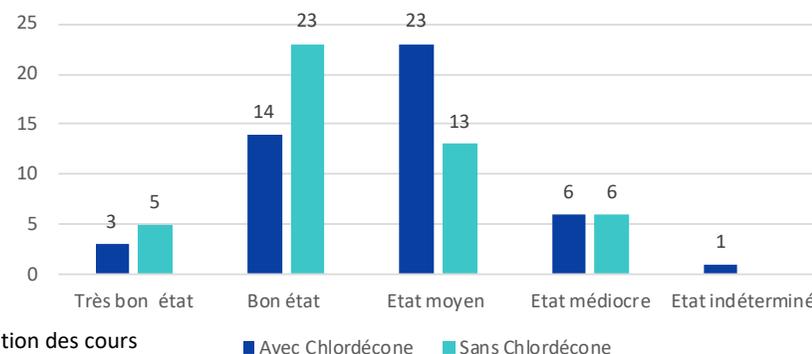
Restaurer la continuité écologique sur 50 000 km de cours d'eau d'ici 2030, à l'échelle nationale.

**ATTEINDRE 55 % DU BON ÉTAT DES MASSES D'EAU EN 2027 EN GUADELOUPE**

### Etat écologique des masses d'eau en Guadeloupe avec Chlordécone en 2019



### ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D'EAU EN GUADELOUPE en 2019



Sources : SDAGE 2022-2027 Guadeloupe – Génie végétal caraïbe –Eau France

# Réhabilitation des friches

## AMÉNAGER PLUS SOBREMENT

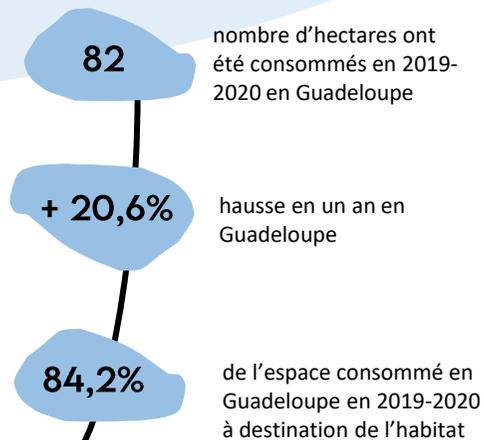


La lutte contre l'artificialisation des sols s'inscrit dans un contexte démographique croissant, dans lequel il faut répondre aux besoins d'aménagement tout en préservant les espaces naturels et la biodiversité qu'ils abritent. La France a fixé une trajectoire consistant à diviser par deux le rythme de consommation des sols à horizon 2030, pour arriver à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050. La reconversion des friches est une solution qui permettrait de concilier enjeux d'aménagement territorial et lutte contre l'artificialisation des sols.

La Guadeloupe étant une île de 1 628km<sup>2</sup>, les contraintes d'urbanisation sont prégnantes. Il convient de se conformer aux objectifs nationaux en mettant en œuvre des projets d'aménagement des friches ou des dents creuses, notamment dans les centres bourgs, avec le concours de l'Etablissement Public Foncier de la Guadeloupe.



Etablissement Public de Coopération Intercommunale	Consommation d'espace entre 2009 et 2020 (ha)	Variation de la consommation annuelle 2020/2019
Cap Excellence	314	16,7%
CANGT	324	116,7%
CARL	632	266,7%
CANBT	482	-32,4%
CASBT	337	23,1%
CCMG	176	33,3%
<b>Guadeloupe</b>	<b>2 265</b>	<b>20,6%</b>
<b>France</b>	<b>286 307</b>	<b>-11,3%</b>



Consommation d'espace (en ha) NAF (Naturels, Agricoles, Forestiers) en Guadeloupe



## Lutte contre les inondations

### DÉVELOPPER DES OUVRAGES DE CONSTRUCTION

Le risque d'inondation est le principal aléa auquel est exposé la France. Il peut toucher 17,1M d'habitants en France. Avec le réchauffement climatique, ce phénomène risque de devenir plus fréquent et intense. Le montant total des sinistres pourrait atteindre les 50 Md€ sur la période 2020 - 2050, soit une hausse de 81% par rapport à la période 1989 - 2019.

En Guadeloupe, les derniers épisodes d'inondations soulignent la vulnérabilité du territoire. Il est donc indispensable de préparer les territoires aux changements climatiques et de renforcer leur résilience avec notamment la construction d'ouvrages de protection ou la révision de certains aménagements routiers.



**Protéger**  
23% du territoire régional qui se situe en zone très inondable : 9 communes, soit 212 594 habitants

Amélioration de la résilience des territoires face au changement climatique

**57 % DE LA POPULATION À PROTÉGER EN PRIORITÉ EN GUADELOUPE**

9

communes en territoires à risques importants d'inondation (TRI\*) en Guadeloupe

212594

habitants de la Guadeloupe vivent en zone très inondable

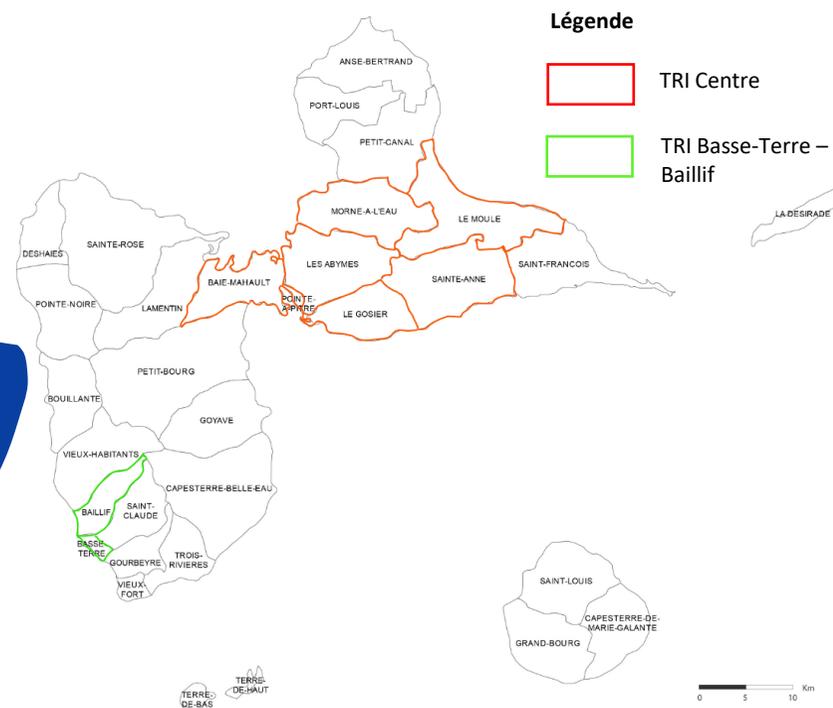
47 %

des ouvrages du sud Basse-Terre sont dans un état précaire ou dégradé

32,5 KM

de digues recensées en Guadeloupe

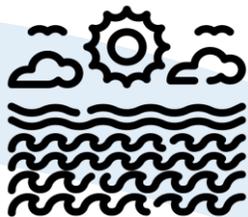
### Territoire à risque d'inondation important (TRI) en Guadeloupe



\* Un territoire à risque d'inondation important (TRI) est un ensemble de communes où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants comparés à la situation moyenne de la Guadeloupe.

## Protection du littoral

### DÉVELOPPER DES OUVRAGES DE PROTECTION

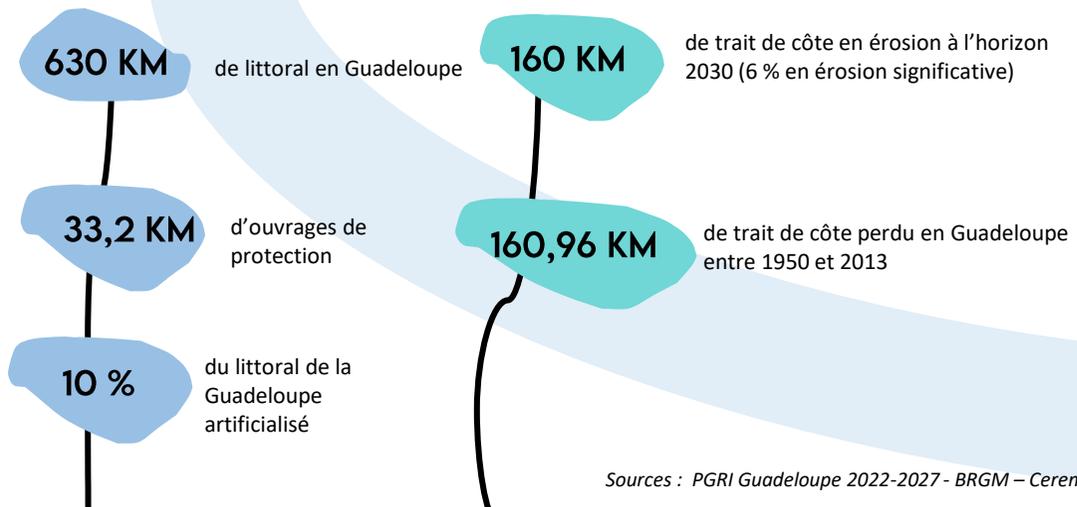
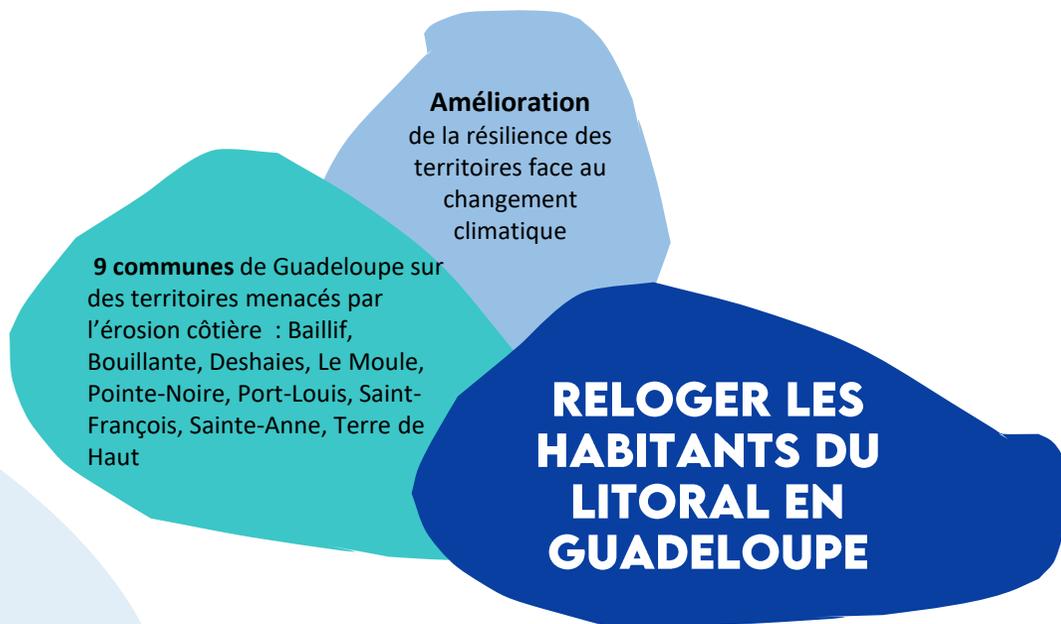


Situé au centre des Petites Antilles, l'archipel de la Guadeloupe est particulièrement exposé aux risques d'érosion et de submersion marine du littoral.

L'élévation du niveau de la mer et l'intensification des cyclones renforcent les risques côtiers liés au recul du trait de côte et aux submersions marines. Le recul du trait de côte est un phénomène naturel et anthropique, qui est accentué par le changement climatique et la montée du niveau de la mer.

En Guadeloupe, **18 % du trait de côte naturel est en recul** avec une tendance comprise entre **0,1 et 3 m/an**. On estime qu'en 50 ans, environ 30 km<sup>2</sup> de terre disparaîtront dans les secteurs en recul de métropole.

Face aux risques accrus d'inondation par submersion marine, il devient urgent d'agir pour protéger le littoral et ses habitants en construisant des ouvrages de protection.



AVEC LA PARTICIPATION DE



ACTEURS  
POUR LA PLANÈTE

---

LES TRAVAUX PUBLICS



GIE RÉSEAU DES  
**CERC**  
— FILIÈRE CONSTRUCTION —  
*Mesurer. Anticiper.*